

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir :

N° d'entreprise :



25129283

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

03 OCT. 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0876 483 486**

Nom

(en entier) : **THOMASUN**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Fleurus, 347 à 6060 Gilly**

Objet de l'acte : Démissions + Nominations

Le conseil d'administration prend acte des démissions de Roberto Dongiovanni et de Matthias Pons de leur fonction d'administrateur, celle-ci sont acceptées et décharge leur est donnée. Rattana Moolsan et Lenny Lefevre sont élus à la fonction d'administrateur à l'unanimité des voix. Leurs mandats sont rémunérés.

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Roberto Dongiovanni de sa fonction d'administrateur délégué, celle-ci est acceptée et décharge lui est donnée. Rattana Moolsan est élue à la fonction d'administrateur délégué à l'unanimité des voix. Son mandat est rémunéré.

MOOLSAN Rattana
Administrateur délégué

Déposé en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 20/06/2025

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).